

La migration des jeunes qualifiés en Europe

Karine Brard-Guillet

Sarah Périé-Frey

MEGA VIII

❖ Thème d'observation :

❖ Exercice collaboratif à distance

❖ Commande publique

❖ Résultat en deux parties :

« Diagnostic et enjeux »

« Recommandations et propositions »

Déroulé de la présentation

- ❖ Éléments de définition
- ❖ Dispositifs
- ❖ Freins
- ❖ Propositions

Définitions

❖ travailleur qualifié : diplômé et/ ou expérience de 5 ans

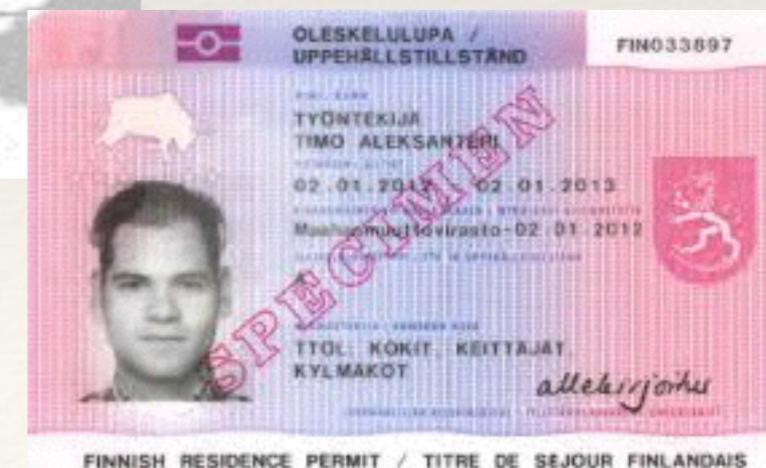
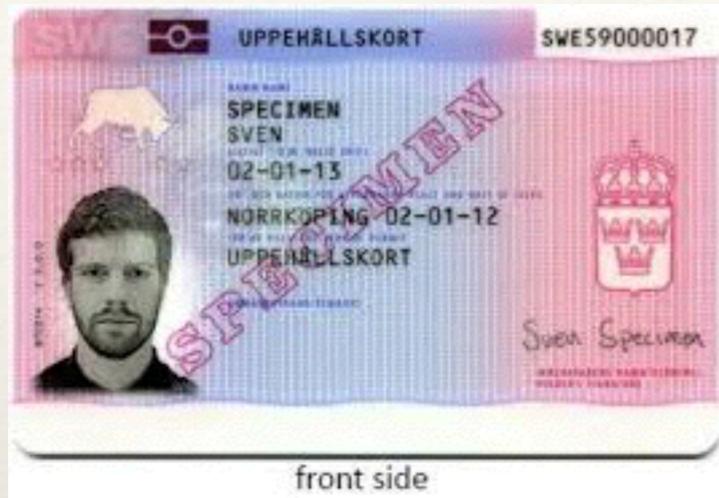
« Un talent !! »

❖ jeune : 18 à 29 ans

❖ Situation démographique

❖ Contexte économique

Principal dispositif: la Carte bleue européenne



Die Blaue Karte EU

- ❖ Diplôme de l'enseignement supérieur
- ❖ Poste concret
- ❖ Salaire de 48 400 € min.
- ❖ Durée max. de 4 ans
- ❖ Pas de contrôle de priorité par principe



La carte bleue européenne

- ❖ Diplôme de l'enseignement supérieur **reconnu par l'Etat** ou 5 ans d'expérience
- ❖ Contrat d'un an min.
- ❖ Salaire de 53 331€ min.
- ❖ Durée de 1 à 3 ans
- ❖ Situation de l'emploi non opposable



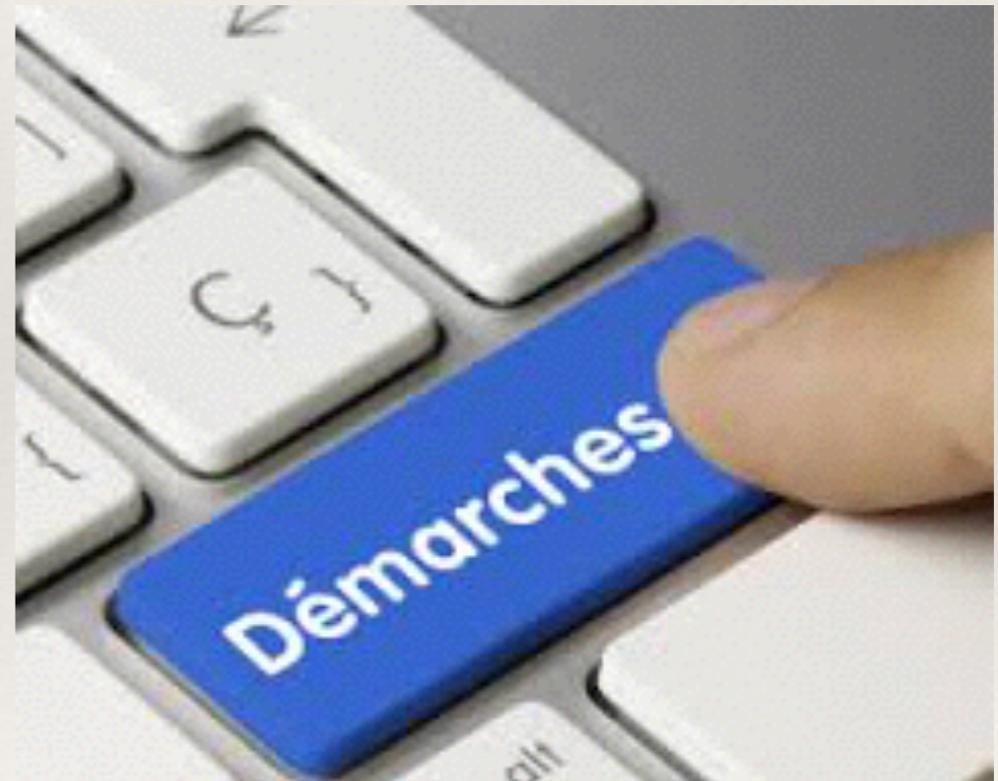
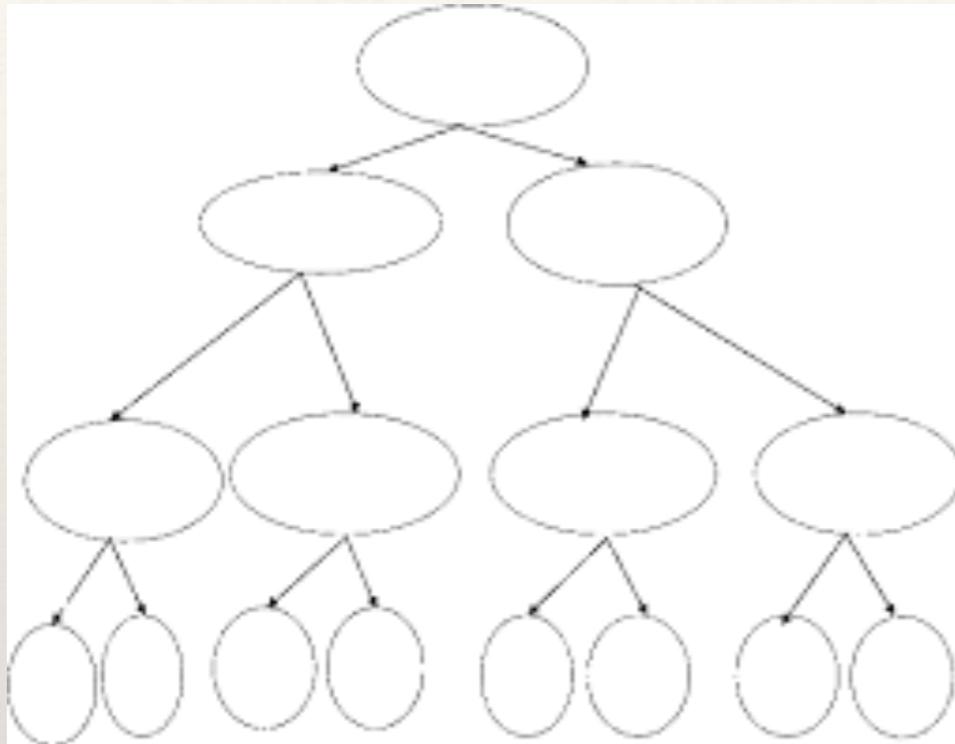
Et ...

- ❖ Carte Compétences et Talents (depuis 2006)
- ❖ Passeport Talents (2016, en attente des décrets d'application)

Freins à l'immigration



Solutions proposées



❖ **SIMPLIFIER**



❖ ACCOMPAGNER





exemple du Québec



❖ **Prioriser les besoins du marché du travail**





« Les gens hautement qualifiés venant des quatre coins du monde sont les bienvenus au sein de l'Union Européenne. »

-José Manuel Barroso



Merci pour votre attention !